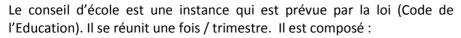


Lettre d'information de l'association des parents d'élèves FCPE du groupe scolaire Edouard Herriot Numéro 2 – Novembre 2016

La présente lettre a pour objet d'informer les parents de l'école élémentaire des actions de l'association.

<u>Elections des représentants des parents d'élèves au</u> <u>Conseil d'Ecole – 07/10/2016</u>

Les **32 candidats** titulaires et suppléants sur la liste FCPE de l'école élémentaire ont été élus avec **170 voix** (soit un taux de participation de 22%). Nous remercions les parents qui nous ont accordé leur confiance.





- △ du directeur de l'école, qui le préside,
- Δ de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- Δ d'un représentant du maire,
- Δ des représentants élus des parents d'élèves
- △ du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

Il donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école.



Retour sur le premier conseil d'école du 17 octobre

Retrouvez le compte rendu du conseil d'école sur le site internet de l'école : http://herriot.eklablog.com/

De nombreux points ont été abordés lors de cette réunion et notamment :

- △ les effectifs de l'école et leur répartition : 474 enfants à cette rentrée
- △ la présentation de l'équipe enseignante, des réseaux d'aides, et des personnels dédiés à l'accompagnement d'enfants en situation de handicap
- △ le fonctionnement du périscolaire
- Δ le bilan de l'exercice intrusion attentat et la refonte du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs
- △ les projets pédagogiques prévus pour l'année scolaire et les financements de la mairie.

En outre le conseil d'école a adopté à l'unanimité 3 motions :

△ Une première déplorant l'absence, depuis de nombreuses années, d'un maître G intervenant sur l'école. Les maîtres G sont des instituteurs ou professeurs des écoles chargés d'aider les élèves qui ont des difficultés à s'adapter aux exigences scolaires. Ces aides ont pour objectif le développement de l'envie d'apprendre et l'adaptation des comportements en milieu scolaire.



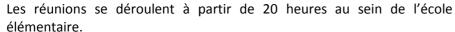
- △ Une deuxième qui déplore la fragilisation de la prévention sanitaire au début et à la fin de la scolarité élémentaire : à la fin de l'année scolaire dernière, les élèves de Grande Section n'ont pas systématiquement bénéficié d'une visite médicale complète avant leur entrée au CP, et il semble que les élèves du CM2 ne bénéficieront pas cette année d'un test d'acuité visuelle et auditive.
- △ Une troisième qui déplore la dégradation des conditions d'accueil à Chamagnieu (avec notamment l'obligation nouvelle depuis le mois de juin de trouver un accompagnateur bénévole unique pour toute la durée de la semaine).

Les 2 prochains conseils d'école pour cette année scolaire auront lieu le lundi 13 février et le mercredi 21 juin.

Contacter l'association des parents d'élèves FCPE Herriot

Contact par mail: parents.herriot@gmail.com

Vous pouvez aussi venir nous rencontrer, échanger, poser vos questions etc. lors de nos prochaines réunions : le mardi 24 janvier, le lundi 13 mars, le jeudi 13 avril, le mardi 23 mai.





Retrouvez toutes les informations sur l'association et plus encore sur le site : http://parents-herriot-villeurbanne.fr/groupe-scolaire/

Participation aux instances de régulation sur les temps périscolaires (ALAE)

Depuis le printemps 2015 des rencontres réunissant des représentants des parents et des enseignants, la coordinatrice du temps périscolaire et son adjoint, Madame Bekhedda et Monsieur Dubin, et le directeur Monsieur Perrenot, ont lieu à chaque période afin d'échanger sur l'amélioration du déroulement de ces temps périscolaires.

La première réunion a eu lieu le 17 novembre dernier, son compte rendu est disponible sur le site internet de l'association des parents d'élèves :

http://parents-herriot-villeurbanne.fr/groupe-scolaire/

Les actions de la FCPE au niveau national

La FCPE est une fédération nationale qui mène des campagnes pour défendre l'intérêt des enfants et qui représente les parents dans les différentes instances de l'Education Nationale. Pour s'informer : www.fcpe.asso.fr